

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA DE DJELIDA
COMMUNE DE BOURACHED
NIF 42300200004404501008.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 03 /2026.

Aux dispositions des articles 37.38.39 de la loi n° 23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .et l'article 39 .40.42 et 44 du décret présidentiel N° 15 /247 DU 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La commune de bourached lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

«Réalisation de l'éclairage public à fraction (El-tiamim, El-menanada, Ouled Si Ahmed) 880 points lumineux»

Cet avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N 03/2026 concerne Les entreprises qui ont les capacités suivantes :

- Qualification: 03 et plus en travaux public ou travaux bâtiment comme activité principale (Travaux d'électricité) et validité.
- Moyen de chiffre d'affaire des trois années (2022-2023-2024) égale ou supérieur de 12.000.000.00DA.
- Trois (03) des attestations de bon achèvement pour des projets similaires à l'objet de l'appel d'offres délivrés par divers service publics au cours des 05 dernières années (total des attestations est égal ou supérieur au montant à 12 000 000.00DA).

Et sont autorisés à soumissionner et intéressées par le présent avis peuvent se présenter au service de l'Action économique de la commune de BOURACHED pour retirer les cahiers des charges, contre une somme de **4000.00 DA** (versé auprès du régisseur communal ou au niveau du trésor intercommunal à djelida) ; le retrait se fait par le chef de l'entreprise ou son représentant légal.

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires de l'offre technique du cahier des charges

Les offres constituées d'un dossier de candidature, offre technique, offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges ; Article n° 07.

Les soumissionnaires soumettront leurs offre sous une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention suivante :

. « A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2026
«Réalisation de l'éclairage public à fraction (El-tiamim, El-menanada, Ouled Si Ahmed) 880 points lumineux»
Adressée à: Monsieur le P/APC de la commune: Bourached

Cette enveloppe principale abritera Trois (03) autres enveloppes séparées et cachetées inradiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention: dossier de candidature, l'offre technique, l'offre financière selon le cas.

Le délai de préparation des offres est fixé à **quinze (15) jours** à compter de la date de la premier parution du appel d'offre dans les quotidiens nationaux au le BOMO et les journaux électronique.

La date et L'heure limite de dépôt des offres, est fixée au **15 éme jour 14 h 00 mn**. Si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, l'heure limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au lendemain.

Les offres devront être déposées auprès du service de l'Action économique de la commune de BOURACHED.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de préparation des offres à 14h 00mn au siège de l'APC.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jour a partir du dernier jour de préparation des offres.

BOURACHEDLE :.....